



# 3 MARCHÉS NOCTURNES CET ÉTÉ : APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX

---

Après le succès des marchés nocturnes notamment initiés en 2025, la Communauté de communes et la Ville de Millau organisent 3 nouveaux marchés estivaux les mercredis 29 juillet, 5 et 12 août 2026, sur la place Foch et la rue Clausel de Coussergues, de 19h à 23h. Les commerçants et artisans locaux peuvent réserver leur espace d'ici le 30 juin 2026.

*Published on 08 June 2026*

Pour cette seconde édition des marchés artisanaux d'été, la place Foch et la rue Clausel de Coussergues seront mises à disposition des commerçants et artisans locaux. Cet espace sera ouvert au public de 19h à 23h, (installation à partir de 16h).

- Un tarif exceptionnel sera proposé en raison du caractère éphémère du marché, fixé à 1.70€ par jour et par mètre linéaire.
- L'accès à l'électricité (facultatif) est fixé à 1,70 € supplémentaire par jour.
- A noter que les tables et parasols ne seront pas fournis.

## INSCRIPTIONS POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pour s'inscrire, les commmerçants et artisans locaux doivent :

- Remplir le formulaire mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville [ou en ligne ici après le courrier](#)
- Déposer le formulaire ainsi que les pièces justificatives indiquées, auprès du service des Droits de Place de la Ville de Millau (Hôtel de Ville - 17 avenue de la République)

**Inscription avant le 30 juin 2026.**

\*Votre inscription devra être accompagnée d'un chèque de caution de 68€.